

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 29 JANVIER 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Clermont, tenue à la salle municipale de l'hôtel de ville le 29 janvier 2024 à 19 h.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le conseil municipal de la ville de Clermont siège en séance extraordinaire ce lundi 29 janvier 2024.

Sont présents à cette rencontre :

Monsieur Rémy Guay, conseiller
Monsieur André Bilodeau, conseiller
Monsieur François Bergeron, conseiller
Madame Josée Asselin, conseillère
Monsieur Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de monsieur le maire Luc Cauchon

Est absente madame la conseillère Solange Lapointe

Sont également présents madame France D'Amour, directrice générale et messieurs Nicolas Savard, directeur des loisirs et directeur général adjoint, et Alexandre Perron, directeur des travaux publics.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION N° 12907-01-24**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
4. Appel d'offres et soumissions
5. Administration, finances et ressources humaines
 - 5.1. Variations budgétaires au 31 décembre 2023
6. Travaux publics
7. Urbanisme et environnement
 - 7.1. Demande de P.I.I.A. – 68 à 72 rue Lapointe
 - 7.2. Demande de P.I.I.A. – 188 boulevard Notre-Dame
8. Sécurité publique
9. Loisirs et culture
10. Avis de motion et règlements
11. Divers et période de questions
12. Levée de l'assemblée

3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 29 JANVIER 2024

4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

5.1. VARIATIONS BUDGÉTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2023
RÉSOLUTION N° 12908-01-24

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a adopté le règlement n° VC-406-19-1 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire ;

ATTENDU QUE l'article 2 détermine le pouvoir accordé aux employés d'autoriser des dépenses, dans les limites approuvées pour chacun des postes budgétaires dont il a la responsabilité, selon la politique des variations budgétaires en vigueur ;

ATTENDU l'article 3.5 de la politique de variations budgétaires, la directrice générale procède au dépôt de la liste des variations budgétaires autorisées ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ANDRÉ BILODEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil municipal accepte le dépôt de la liste des variations budgétaires au 31 décembre 2023 :

# Grand-livre DE	# Grand-livre A	Description du Compte	DÉBIT	CRÉDIT
02 33001 141		Rémunération enlèvement neige rég.		16 000 \$
	02 22002 141	Rémunération pompiers réguliers	16 000 \$	
02 33006 515		Loc. camion & niveleuse déneig.		10 000 \$
	02 33007 628	Achat de sel à chemin	10 000 \$	
02 41406 515		Location machinerie eaux usées		3 200 \$
02 41306 515		Location machinerie aqueduc		4 300 \$
02 41306 529		Entretien réseau distribution eau		3 000 \$
	02 41506 515	Location machinerie égouts	10 500 \$	
02 41206 522		Entretien chloration réservoir		4 200 \$
02 41206 526		Entretien équipement eau potable		1 200 \$
	02 41507 642	Achat de pièces égouts	5 400 \$	
02 32002 141		Surnuméraire régulier chemins		8 000 \$
	02 71301 141	Employés aréna réguliers	8 000 \$	
02 71501 141		Employés parcs réguliers		7 800 \$
	02 71302 141	Surnuméraire aréna	7 800 \$	
02 32007 622		Achat de sable voirie		1 000 \$
02 32007 625		Achat d'asphalte		4 600 \$
02 32007 638		Diesel voirie		2 400 \$
	02 71306 522	Entretien réparation patinoire réfrig.	8 000 \$	
02 71907 695		Activités supplémentaires		4 500 \$
02 71506 526		Entretien équip. Chalet sports		3 300 \$
02 71507 626		Pneus mini-tracteur, souffleur		2 200 \$
02 71506 515		Location machinerie équip. Parcs		1 500 \$
	02 71907 696	Dépenses événements	11 500 \$	
02 92109 844		Intérêts remb. Règlement emprunt		36 250 \$
	02 92109 845	Intérêts emprunts temporaires	36 250 \$	
02 13005 414		Contrat informatique		7 300 \$
	02 71906 522	Ent.rép. Ctre Clairval, Montagne croix	7 300 \$	
23 04295 721		Éclairage de rues		2 900 \$
23 07012 729		Aménagement espaces verts		5 000 \$
23 07015 725		Mobiliers urbains		5 000 \$
	23 04017 725	Remorque inno dump	12 900 \$	

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 29 JANVIER 2024

7.1. DEMANDE DE P.I.I.A. – 68 À 72 RUE LAPOINTE RÉSOLUTION N° 12909-01-24

CONSIDÉRANT la demande de P.I.I.A. afin de refaire et d'ajouter des galeries dans la cour arrière du bâtiment résidentiel pour la propriété située au 68 à 72 rue Lapointe à Clermont;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment est situé sur la rue Lapointe (zone 122-M) où le règlement relatif aux P.I.I.A. est applicable;

CONSIDÉRANT QUE ces galeries s'intègrent bien au cadre bâti et sont nécessaires à la circulation et à la sécurité des locataires du multi logement;

CONSIDÉRANT QUE les membres du C.C.U. estiment que le projet respecte les critères et objectifs du Règlement relatif aux P.I.I.A. VC-438-13 de la Ville de Clermont et recommande que soit acceptée cette demande;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les membres du conseil municipal acceptent la demande de P.I.I.A. au 68 à 72 rue Lapointe à Clermont.

QUE la présente résolution soit adressée à l'inspecteur municipal, monsieur Julien Lavoie.

7.2. DEMANDE DE P.I.I.A. – 188 BOULEVARD NOTRE-DAME RÉSOLUTION N° 12910-01-24

CONSIDÉRANT la demande de P.I.I.A. afin de procéder à l'installation de cinq enseignes lumineuses sur le mur de façade du bâtiment principal, soit le garage de vente et de réparation de véhicules automobiles situé au 188 boulevard Notre-Dame à Clermont;

CONSIDÉRANT QUE le projet est assujetti à la présente démarche en vertu du Chapitre 8 du Règlement relatif aux P.I.I.A.;

CONSIDÉRANT QUE ces enseignes s'intègrent bien au bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE les membres du C.C.U. estiment que le projet respecte les critères et objectifs du Règlement relatif aux P.I.I.A. et recommande que soit acceptée cette demande;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER FRANÇOIS BERGERON ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les membres du conseil municipal acceptent le projet d'installation de cinq enseignes au 188, boulevard Notre-Dame à Clermont.

QUE la présente résolution soit adressée à l'inspecteur municipal, monsieur Julien Lavoie.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

11. COMPTES

12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 29 JANVIER 2024

13. LEVÉE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION N° 12911-01-24

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ANDRÉ BILODEAU ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** la séance soit levée à 19 h 11.

(Copie originale signée)

Luc Cauchon
Maire

(Copie originale signée)

France D'Amour
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE



France D'Amour
Directrice générale